

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3689 - VENDREDI 28 FEVRIER 2020

CE VENDREDI À L'ACCORHOTELS ARENA

## Concert sous haute surveillance de Fally Ipupa à Paris

La star congolaise, qui jouit du soutien massif d'un grand nombre de ses compatriotes de la diaspora, a maintenu son concert de ce 28 février à l'ex-Bercy, défiant les «combattants extrémistes» opposés à cette production. Il se dégage, d'ores et déjà, un parfum d'affrontement entre les pro et anti-Fally pouvant donner lieu à des casses ou encore à des interpellations. D'où la réaction du préfet de Paris qui, dans un arrêté signé le 26 février, a interdit carrément les rassemblements revendicatifs annoncés, déclarés ou projetés pour ce 28 février en lien avec le show d'El Mara à l'AccorHotels Arena. Tous les contrevenants à la décision du préfet de police seront passibles de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 7 500 euros.



Page 3

Fally Ipupa

### HAUT-LOMAMI

La ministre Néné Nkulu citée dans une affaire de détournement des deniers publics



La ministre Nene Nkulu

Selon des sources concordantes, il serait reproché à la ministre Néné Nkulu Ilunga et au député national Célestin Mbuyu la non-exécution du projet de construction du siège de l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami, alors que les fonds alloués audit projet avaient été décaissés et perçus. Une plainte de la société civile de cette province serait déjà déposée au

Parquet général près la Cour de cassation à Kinshasa contre ce membre du gouvernement central et son ancien titulaire à la tête de cette province. Les deux personnalités, qui jouissent de la présomption d'innocence, sont appelées à aider la justice à voir clair dans cette affaire afin de permettre à la République de rentrer dans ses droits.

Page 2

### INSÉCURITÉ

## Les groupes armés principaux auteurs de violences sexuelles

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) affirme avoir documenté, en janvier 2020, six-cent cinquante violations des droits de l'homme à travers le territoire de la République démocratique du Congo. Notant qu'il y a une augmentation de 5% par rapport au mois de décembre 2019 pendant lequel il a recensé six cent dix-neuf violations, le bureau onusien pointe principalement du doigt les membres de ces groupes armés suivis de ceux de la police et de l'armée.

Le BCNUDH affirme, par ailleurs, avoir enregistré, en janvier 2020, quatre-vingt-onze violations des droits de l'homme liées à l'espace démocratique. L'agence note une forte augmentation par rapport aux quarante et une violations enregistrées au mois de décembre 2019.

Page 3



Les victimes des violences sexuelles à l'Est de la RDC ne se comptent plus



David Tshama, boxeur congolais

### BOXE

## Le Congolais David Tshama qualifié pour les Jeux olympiques Tokyo 2020

Un seul boxeur de la République démocratique du Congo s'est qualifié pour les Jeux olympiques Tokyo 2020 à l'issue des qualificatifs pour la zone Afrique organisés à Dakar au Sénégal par la Confédéra-

tion africaine de boxe. Il s'agit de David Tshama chez les 75 kg qui a battu en demi-finale le Camerounais Seyi Ntsengue Diudonné. Il s'était imposé en quarts de finale face à Pakela Arena du Lesotho.

Page 4

## HAUT-LOMAMI

# La ministre Néné Nkulu citée dans une affaire de détournement des deniers publics

**Une plainte de la société civile de cette province serait déjà déposée au Parquet général près la Cour de cassation à Kinshasa-Gombe contre ce membre du gouvernement central et son ancien titulaire à la tête de cette province.**

Selon des sources concordantes, il serait reproché à la ministre Néné Nkulu Ilunga et le député national Célestin Mbuyu la non-exécution du projet de la construction du siège de l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami, alors que les fonds alloués audit projet avaient été décaissés et perçus.

Ces informations, qui citent une mission menée dans cette province par la Cour de comptes qui a été chargée de mener des investigations sur l'utilisation des fonds alloués à ce projet, indiquent que cette structure a non seulement constaté la non-exécution du projet mais a également donné certaines indications établissant les responsabilités. A en croire ces sources, les travaux auraient été confiés à la société Ameco, qui n'est pas encore localisée. Mais, en attendant, la Cour des comptes a promis de continuer les investigations en vue d'établir les responsabilités de toutes les parties prenantes.

## La ministre chargée du Travail rattrapée par son passé

Selon la plainte déposée auprès du Parquet général près la Cour de cassation, cette frange de la société civile du Haut-Lomami tient Célestin Mbuyu et Néné Ilunga Nkulu responsables de la non-exé-



La ministre Néné Nkulu Ilunga DR

cution de ce projet car, à l'époque, ces derniers étaient respectivement gouverneur et vice-gouverneur de cette province. Elle met donc à la tête de ces deux personnalités, le détournement de près de deux milliards cinq cent septante millions huit cent onze mille sept cents francs congolais alloués à ce projet.

Le Cercle de réflexion juridique de la lutte contre l'impunité dit donc attendre du procureur de la République des enquêtes pour déterminer les responsabilités de ces deux responsables de province. Cette structure a, par

ailleurs, rappelé que Célestin Mbuyu et Néné Ilunga Nkulu étaient les deux responsables de la province du Haut-Lomami qui avaient présenté ce projet de construction des

installations de l'Assemblée provinciale au gouvernement central et qui, naturellement, devraient percevoir les fonds alloués à ce projet par le gouvernement central. « En effet,

**« En effet, Monsieur le procureur général, sans préjudice de dates certaines mais au courant des années 2015 et 2016 les nommés Célestin Mbuyu Kabangu et Mme Néné Nkulu Ilunga exerçaient respectivement les fonctions du gouverneur et vice-gouverneur de la province du Haut-Lomami et pendant cette période, ils avaient présenté au niveau du gouvernement central un projet de construction des édifices de l'Assemblée provinciale. Réagissant à ce projet, le gouvernement central avait ordonné, liquidé et décaissé une bagatelle somme de deux milliards cinq cent septante cinq millions, huit cent onze sept cents francs congolais »**

Monsieur le procureur général, sans préjudice de dates certaines mais au courant des années 2015 et 2016 les nommés Célestin Mbuyu Kabangu et Mme Néné Nkulu Ilunga exerçaient respectivement les fonctions du gouverneur et vice-gouverneur de la province du Haut-Lomami et pendant cette période, ils avaient présenté au niveau du gouvernement central un projet de construction des édifices de l'Assemblée provinciale. Réagissant à ce projet, le gouvernement central avait ordonné, liquidé et décaissé une bagatelle somme de deux milliards cinq cent septante cinq millions, huit cent onze sept cents francs congolais », a noté cette ONG dans sa lettre de plainte adressée au procureur général et portant la signature de Me Franck Kololo.

Les deux personnes citées, qui jouissent, jusque-là, de la présomption d'innocence, seraient appelées à apporter leurs éléments de défense mais aussi, à aider la justice à voir clair dans cette affaire afin de permettre à la République de rentrer dans ses droits, en retrouvant ces fonds ou en bénéficiant de la réalisation du projet pour lequel ces fonds ont été décaissés.

Lucien Dianzenza

### LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

### LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONCERT DE FALLY IPUPA

## La préfecture de Paris délimite un périmètre d'accès

L'arrêté 2020-00177 rendu public par le cabinet du préfet, le 26 février, a interdit les rassemblements revendicatifs annoncés, déclarés ou projetés pour ce vendredi 28 février en lien avec le show d'El Maravilloso à l'AccorHotels Arena.

Tous les contrevenants à la décision du préfet de police seront passibles de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 7500 euros. Quant à la

, fait-on savoir, a pour but « de prévenir les risques de désordres et les atteintes à la sécurité des personnes et des biens ». Ce qui est de l'avis de l'autorité de police de la capitale française à tenir pour

« des mesures adaptées, nécessaires et proportionnées ».

Au vu de tous les remous que suscite depuis un bon moment la tenue du concert au sein de la diaspora congolaise, les manifestants ont dès lors la ferme interdiction de

s'aventurer dans les environs du lieu du concert. Tous les rassemblements revendicatifs en lien avec l'événement attendu par les mélomanes et nombreux fans de Fally Ipupa à Paris ne pourront pas se faire dans le périmètre délimité par dix voies. Selon l'article 1 de l'arrêté, les manifestants sont donc tenus de ne pas mettre les pieds aux endroits ci-après : rue Villiot, rue de Bercy, Place du Bataillon du Pacifique, Boulevard de Bercy, rue Corbineau, rue de Pommard, rue Joseph Kessel, quai de Bercy, pont de Bercy, jusqu'au quai d'Austerlitz non inclus et quai de la Rapée.

Signé à deux jours du concert par le préfet de Paris, Didier Lallement, l'arrêté rendu public à cette même date a, dans son article 2, mentionné toutes les autorités de la ville chargées de le faire respecter. Il stipule à cet effet que « Le préfet, directeur de cabinet, le directeur de l'ordre public et de la circulation et la



Fally Ipupa en concert à Paris

directrice de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté ». Par ailleurs,

il souligne qu'il « sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police, communiqué au procureur de la République de Paris ». Du reste, le docu-

ment sera aussi « consultable sur le site de la préfecture de police [www.prefecture-depolice.interieur.gouv.fr](http://www.prefecture-depolice.interieur.gouv.fr) ».

Nioni Masela

## VIOLENCES SEXUELLES

## Les groupes armés demeurent les principaux auteurs

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) affirme avoir documenté, en janvier 2020, six cent cinquante violations des droits de l'homme à travers le territoire de la République démocratique du Congo (RDC). Notant qu'il y a une augmentation de 5% par rapport au mois de décembre 2019 pendant lequel il a recensé six cent dix-neuf violations, le bureau onusien pointe principalement du doigt les membres de ces dits groupes armés, suivi de ceux de la police et de l'armée.



Les victimes des violences sexuelles à l'Est de la RDC ne se comptent plus

D'une manière générale, le BCNUDH note, dans son rapport du mois de janvier 2020 arrivé à la presse le 27 février, que la proportion des violations perpétrées sur l'ensemble du territoire de la RDC est de 39% (251 violations) pour les agents de l'Etat, dont l'exécution extrajudiciaire d'au moins vingt-huit personnes, dont quatre femmes et trois enfants, et de 61% (trois cent quatre-vingt-dix-neuf atteintes) pour les groupes armés, dont l'exécution sommaire d'au moins deux cent huit personnes, dont cinquante et une femmes et vingt-trois enfants. Près de 94% des violations documentées en janvier

2020 ont été commises, selon ce rapport, dans les provinces affectées par les conflits (six cent quatorze violations) et ont entraîné la mort d'au moins deux cent trente-trois civils, dont cinquante-cinq femmes et vingt-six enfants.

L'agence onusienne a admis avoir constaté, au cours du mois, une diminution significative de violences sexuelles liées au conflit, par rapport au mois précédent. Le bureau onusien indique, en effet, avoir documenté quatre-vingt-trois victimes adultes, pour le mois de

janvier 2020, à côté des cent soixante-trois victimes pour le mois précédent. Selon le rapport du BCNUDH, cette diminution s'explique notamment par une baisse du nombre de cas documentés dans les provinces de l'Ituri, du Maniema et du Sud-Kivu en janvier 2020 par rapport à décembre 2019. La baisse dans ces provinces, fait observer ce bureau, est plus importante que l'augmentation du nombre de cas documentée dans la province du Nord-Kivu, où le nombre de victimes adultes est passé de qua-

rante-huit en décembre 2019 à soixante-quatorze en janvier 2020.

## Les éléments des groupes armés pointés du doigt

A en croire le BCNUDH, sur le total des cas documentés, les combattants des groupes armés restent les principaux auteurs de violences sexuelles. La majorité des cas serait, selon cette agence, attribuable à des combattants des FDLR (quarante-six victimes), des combattants de NDC-R (huit victimes), Nyatura (sept victimes), ainsi que des divers groupes Mai-Mai

(quatre victimes) et l'APCLS (deux victimes). Le BCNUDH note également que les agents de l'Etat sont responsables des violences sexuelles contre seize victimes adultes. Il attribue la majorité des cas, soit quatorze victimes, à des militaires des Fardc.

## Augmentation des violations liées à l'espace démocratique

Le BCNUDH affirme avoir enregistré, en janvier 2020, quatre-vingt-onze violations des droits de l'homme liées à l'espace démocratique. L'agence note une forte augmentation par rapport aux quarante et une violations enregistrées au mois de décembre 2019. Le bureau onusien a expliqué cette augmentation notamment par le nombre élevé des cas d'arrestation arbitraire et détention illégale, d'atteinte au droit à la liberté d'opinion et d'expression ainsi que de menaces de mort attribuables à des agents de la police et des militaires, en particulier contre des défenseurs des droits de l'homme et d'autres membres de la société civile.

Lucien Dianzenza

## BOXE

# Le Congolais David Tshama qualifié pour les Jeux olympiques Tokyo 2020

Un seul boxeur de la République démocratique du Congo s'est qualifié pour les Jeux olympiques Tokyo 2020 à l'issue des qualificatifs pour la zone Afrique organisés à Dakar au Sénégal par la Confédération africaine de boxe, a-t-on appris. Il s'agit de David Tshama chez les 75 kg. Il a battu en demi-finale le Camerounais Seyi Ntsengue Dieudonné. Il s'était imposé en quarts de finale face à Pakela Arena du Lesotho. Les autres boxeurs congolais sont tombés en demi-finale. Chez les hommes, Fiston Mbaya Mulumba a été battu par le Mauricien Colin Louis Richarno chez les 63 kg. En quarts de finale, il a remporté son combat contre Benes Brendon du Zimbabwe. Chez les dames, Sakobi Matshu Marcelat a été battu par la Tunisienne Hlimi Ep Moulahi chez les 57 kg, et Thérèse Naomie Yumba a perdu face à la Tunisienne Homrani Ep Zayani.



David Tshama, boxeur congolais qualifié pour les JO Tokyo 2020

Mariem chez les 60 kg par arrêt de l'arbitre dès le premier round. Les boxeuses congolaises devraient impérativement remporter leurs combats de demi-finale afin d'empocher leur ticket pour les JO Tokyo 2020. Quant au boxeur qui a perdu, il est obligé de gagner son combat contre l'autre perdant de demi-finale et espérer composer son ticket pour la capitale nipponne.

Rappelons que la délégation de la République démocratique du Congo, composée de dix pugilistes dont dix hommes et trois dames, a été conduite à Dakar par le président de la Fédération congolaise de boxe, Ferdinand Ilunga Luyoyo. Ces éliminatoires à Dakar pour les Olympiades au pays du Soleil Levant ont débuté le 22 février et s'achèvent le 29 février 2020.

Martin Engimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

## DCMP éteint Lupopo à Kinshasa, Renaissance bute sur Dauphin Noir

**Net vainqueur de Lupopo à Kinshasa, DCMP reprend la troisième place au classement du championnat national, alors que Renaissance n'a pas pu battre Dauphin Noir à Goma.**

L'époque où le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi était la bête noire du Daring Club Motema Pembe (DCMP). Le mercredi 26 février, au stade des Martyrs de Kinshasa, les Immaculés ont fait mordre la poussière aux Cheminots du Grand Katanga, en match comptant pour la manche retour de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Récemment transféré au DCMP, l'attaquant Dark Kabangu Kadima a été le principal bourreau des joueurs du coach Papy Kimoto. L'ancien joueur du FC MK a trouvé les chemins des filets dès la deuxième minute de jeu sur une passe de Jimmy Bayindula Nkongo. Mais Platini Mpiana Monzini a égalisé à la 11e minute pour Lupopo, portant son bilan personnel à 11 buts, der-



rière Jackson Muleka du TP Mazembe (12 buts). Mais Dark Kabangu a donné l'avantage aux poulains du coach Isaac Ngata à la 41e minute, avant d'inscrire le troisième but à la 63e minute, signant son premier hattrick (triplé) au championnat national de football. Le quatrième but a été l'œuvre d'Arsène Loko à la 78e minute. Le FC Saint-Eloi Lupopo a lit-

points, devant Maniema Union (40 points).

Dans un autre match disputé le même mercredi au stade de l'Unité de Goma au Nord-Kivu, le club local de Dauphin Noir a été tenu en échec par Renaissance du Congo (Kinshasa) par un but partout. Alima Musenge a marqué pour Dauphin Noir à la 62e minute de jeu. Revenu dans son club après quelques saisons à l'étranger, Roddy Manga, alias Sissoko, a égalisé pour le club orange de Kinshasa à la 69e minute. En fait, Renaissance a buté sur Dauphin Noir, après sa large victoire au terme de la précédente rencontre, sur la même pelouse synthétique du stade de l'Unité de Goma, face à la lanterne rouge du championnat, l'AS Nyuki de Butembo, par quatre buts à un. Le club tuteuré par l'évêque pasteur Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) totalise 33 points, occupant la sixième place au classement. Son prochain match, ce sera contre le DCMP, club avec le-

quel Renaissance partage une histoire.

### L'Shi Sport domine Simba à Kolwezi...

Le troisième du mercredi mettait aux prises au stade Manika de Kolwezi dans la province du Lualaba, le club local d'AS Simba au FC Lubumbashi Sport. Et ce sont les Kamikazes de Lubumbashi qui l'ont emporté par deux buts à zéro sur le terrain de leur adversaire du jour, les Lions de Kolwezi. Fils du terroir, Eric Kabwe, attaquant de Lubumbashi Sport a refroidi Simba dès la 5e minute de jeu. Malgré les trois changements opérés par l'entraîneur Kabanga Tostao de Simba en deuxième période, Lubumbashi Sport est resté maître du jeu. Et Cyrille Mutwale a inscrit le but du break dans les temps additionnels de la partie, après avoir mis dans le vent la défense de Simba. Lubumbashi Sport totalise 26 points en 20 matchs livrés.

M.E

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Bukavu Dawa surprend Racing Club de Kinshasa à domicile

L'Olympique Club Bukavu Dawa ne rentrera pas bredouille du Sud-Kivu. En premier match avant le choc entre Daring Club Motema Pembe (DCMP) contre Lupopo le mercredi 26 février au stade des Martyrs de Kinshasa le club Sud-Kivutien a créé la sensation en battant le Racing Club de Kinshasa (RCK) par deux buts à un. Et pourtant, RCK abordait la partie en favori. Les joueurs du coach Amars Nyagabo ont marqué au quart d'heure de jeu par Emery Muruta. Et c'est le même Muruta qui a doublé la mise à la 41e minute de jeu, permettant au club dirigé par Eric Rubuye de prendre de l'ascendant déjà à la première période.

Les Sud-Kivutiens ont tenu jusqu'à la réduction du score par les poulains de l'entraîneur Bertin Maku. Sur une action collective, Kambu wa Kambu a inscrit l'unique but du RCK. Avec cette victoire, Bukavu se remet de sa défaite contre Rangers et contre V.Club et Renaissance du Congo. L'équipe compte 14 points, mais reste dans la zone de relégation. Et ce succès pourrait permettre au club de stopper la spirale négative de ses résultats.

Avant la rencontre, le coach Amars Nyagabo déclarait à la conférence de presse d'avant-match



L'Olympique Club Bukavu Dawa

: « C'est vrai que nous traversons une période difficile, mais nous n'allons pas baisser le bras. Nous continuons à corriger les erreurs et nous allons faire de notre mieux pour arracher ne fût-ce qu'un seul point. Nous comptons produire un bon football pour avoir un bon résultat. Si nous faisons un bon match, ce sera le déclic pour nous de sortir de la zone rouge ».

Martin Engimo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CORONAVIRUS

## Brazzaville et Kinshasa travaillent de concert pour la riposte

« Nous travaillons en coordonnant les opérations au niveau des entrées, notamment des contrôles sanitaires, des mesures de quarantaine pour ceux qui présentent des signes afin d'anticiper la propagation du virus », a déclaré le ministre de la Santé publique de la République démocratique du Congo (RDC), le Dr Eteni Longondo, après avoir échangé avec son homologue de l'autre rive du fleuve, Jacqueline Lydia Mikolo, le 26 février à Brazzaville. Les deux pays, comme bien d'autres, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont déjà mis en place des mesures de riposte dès les premières heures ayant suivi la déclaration de l'épidémie.

Pour harmoniser les vues à l'échelle continentale, les ministres en charge de la Santé se sont réunis à Addis-Abeba, le 22 février, pour informer les Etats membres de la situation sanitaire actuelle face à la menace du coronavirus. En séjour de travail, le ministre de la Santé de la RDC a échangé avec le bureau ré-



Le ministre en charge de la Santé de la RDC en séjour de travail à Brazzaville

gional de l'OMS sur plusieurs problématiques de santé publique.

Par ailleurs, le Dr Eteni Longondo a précisé qu'aucun cas de coronavirus n'est déclaré dans les deux rives du fleuve Congo. Il faut harmoniser les

actions de riposte pour que les pays ne percent pas les frontières et la population soit à l'abri tout en apportant un soutien dans la mesure du possible aux pays qui sont déjà touchés.

Rominique Makaya

## La chloroquine serait un traitement efficace

Le directeur de l'Institut Méditerranée Infection à Marseille, Didier Raoult, a expliqué le 25 février que la chloroquine, un médicament qui existe depuis longtemps et peu cher, utilisé contre le paludisme, a montré des résultats d'efficacité encourageants contre le coronavirus Covid-2019.

« Finalement, c'est probablement l'infection respiratoire la plus facile et la moins chère à soigner de toutes les infections virales », a déclaré Didier Raoult, lors d'une conférence. Une déclaration sur fond de rires étant donné la tension et l'inquiétude grandissante à mesure que les nombres de cas s'ajoutent et pourtant tout cela pourrait bien faire ses preuves.

Le spécialiste a expliqué que la chloroquine, un médicament antipaludique connu depuis très longtemps, pourrait être efficace pour soigner le coronavirus Covid-2019. « Tout comme cela avait été démontré pour le Sars à l'époque et oublié, regrette-t-il, la chloroquine est active in vitro contre le coronavirus ».

Publiée dans la revue scientifique BioScience Trends, l'étude a été menée dans une dizaine d'hôpitaux depuis le début de l'épidémie de Covid-2019. « Les résultats obtenus sur une centaine de

patients ont démontré que le phosphate de chloroquine était plus efficace que les autres traitements », expliquent les scientifiques dans l'étude d'origine.

L'antiviral Remdesivir, qui a déjà obtenu trois brevets en Chine pour le traitement du coronavirus, obtient aussi de bons résultats, mais la chloroquine, elle, se démarquerait en montrant de l'efficacité sur plusieurs tableaux : « pour contenir l'évolution de la pneumonie, pour améliorer l'état des poumons, pour que le patient redevienne négatif au virus et pour raccourcir la durée de la maladie ». Autre point positif pour la chloroquine, « elle coûte moins cher et c'est un médicament qui existe depuis longtemps et qui a fait ses preuves, dont on sait qu'il est sûr au niveau de la balance bénéfice/risque », ont ajouté les scientifiques.

« Avec 500mg de chloroquine par jour pendant dix jours, il y a une amélioration spec-

taculaire, explique Didier Raoult, et c'est recommandé pour tous les cas cliniquement positifs d'infection à un coronavirus chinois. »

Des résultats que Didier Raoult auraient rapporté au nouveau ministre de la Santé, Olivier Véran, qui a déclaré sur BFMTV : « Il m'a fait part de ses observations et des études qu'il mettait en évidence, que j'ai fait remonter à la direction générale de la santé qui est en train de faire toutes les analyses (...) On sait qu'il y a des études intéressantes en effet sur un impact in vitro mais les études sur le patient restent encore à déterminer. »

Rien n'a encore été validé comme officiellement recommandé pour soigner le Covid-2019. Plusieurs vaccins sont également à l'essai, dont un aux Etats-Unis, et dont les essais cliniques débiteront en avril 2020, un en France (Institut Pasteur) devrait être testé en septembre 2020.

Yvette Reine Nzaba

## Le nombre de nouveaux cas augmente dans le monde

Le nombre quotidien de nouvelles personnes contaminées par le nouveau coronavirus Covid-19 dans le monde est désormais supérieur à celui enregistré en Chine, a annoncé le 27 février l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Avec 411 nouveaux cas de coronavirus en Chine et 427 cas ailleurs dans le monde, le nombre de nouveaux cas signalés en dehors de la Chine a dépassé pour la première fois le nombre de nouveaux malades en Chine », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion au siège de l'OMS à Genève.

Selon les derniers chiffres dont dispose l'OMS, la Chine a fait état de soixante dix mille cent quatre-vingt dix (78 190) cas de Covid-19 au total, dont deux mille cent soixante dix huit (2 178) décès. Seuls dix nouveaux cas ont été enregistrés mardi en Chine en dehors de la province du Hubei, où le virus a fait son apparition en décembre. « Mais l'heure n'est pas à la complaisance. C'est le moment de rester vigilant », a souligné le patron de l'OMS, devant les diplomates.

Si l'épidémie de pneumonie virale a atteint son sommet en Chine entre les 23 janvier et 2 février, elle se propage en revanche ailleurs dans le monde, chaque jour apportant son lot de nouveaux pays touchés. Après avoir visité plusieurs provinces chinoises, une mission conjointe OMS-Chine a conclu que les mesures drastiques prises par Pékin, comme la construction de nouveaux hôpitaux et la mise en quarantaine de dizaines de millions de personnes, avaient permis d'éviter un plus grand nombre de cas dans ce pays. « Ce virus peut être contenu », a relevé Tedros Adhanom Ghebreyesus.

En dehors de la Chine, deux mille sept cent quatre vingt dix cas (2 790) cas et quarante-quatre (44) morts ont été signalés dans trente sept pays, selon le dernier décompte de l'OMS. L'augmentation du nombre de cas en dehors de la Chine a incité certains médias et politiciens à faire pression pour qu'une pandémie soit déclarée. « Nous ne devrions pas être trop pressés de déclarer une pandémie sans une analyse approfondie », a affirmé le chef de l'OMS.

« Utiliser le mot pandémie de manière imprudente n'a aucun avantage tangible, mais il comporte un risque important en termes d'amplification de la peur et des stigmatisations inutiles et injustifiées », a-t-il poursuivi, ajoutant toutefois que « tous les scénarios restent sur la table et qu'il n'hésiterait pas à utiliser le mot pandémie si la situation l'exige ».

Le 24 février, le directeur général de l'OMS avait appelé à faire « tout notre possible pour nous préparer à une éventuelle pandémie ».

Y.R.Nz.

## AVIS AU PUBLIC

Le 23 février, le média « Les Échos du Congo-Brazzaville » a publié un article intitulé « Le décès d'un Chinois sème la panique à Dolisie » dans lequel il est écrit qu'un Chinois, travaillant à la cimenterie Forspak qui revenait de ses congés en Chine où sévit le coronavirus, est mort à Dolisie.

L'ambassade de Chine tient à porter à la connaissance du public qu'aucun décès dû au nouveau coronavirus n'est signalé dans les entreprises chinoises au Congo depuis le début de l'année. L'évènement mentionné dans ledit article est donc une fausse information.

## DISPARITION

## Hosni Moubarak inhumé au cimetière familial à Héliopolis

Décédé le 25 février à l'âge de 91 ans, l'ancien président égyptien, Hosni Moubarak a été inhumé le 26 février, au cimetière familial à Héliopolis. Auparavant, les Égyptiens lui ont rendu un hommage digne de son rang.

La cérémonie officielle a été présidée par l'actuel chef d'Etat Abdel Fattah al-Sissi. Plusieurs Égyptiens ont été mobilisés ce mercredi pour assister aux obsèques officielles d'Hosni Moubarak. Des autorités politico-administratives et militaires ont fait le déplacement afin de rendre un dernier hommage au héros de la guerre d'octobre 1973 contre Israël, durant laquelle il avait dirigé l'armée de l'air. Plusieurs canons étaient alignés devant la mosquée al-Mouchir Tantaoui, dans l'est du Caire, en vue de l'hommage militaire.

L'ex-dirigeant a régné pendant trois décennies à la tête du pays. Il fut renversé en 2011 par le printemps arabe avant d'être poursuivi dans plusieurs affaires judiciaires de même que ses fils. Il a été inhumé dans le cimetière familial à Héliopolis, dans l'est de la capitale. Au Caire, les réactions restent mitigées sur le passé de l'homme d'Etat.

## Retour sur son parcours

Jeune homme d'origine modeste, Hosni Moubarak était né le 4 mai 1928 dans le delta du Nil et avait pourtant accompli un parcours sans faute sous l'uniforme. Pour lui, l'armée égyptienne avait servi de promoteur social. Dès sa sortie du lycée, il intègre l'Académie militaire égyptienne, puis en 1950, l'Académie de l'armée de l'air dont il

sort major de sa promotion.

Ensuite il grimpe avec une facilité déconcertante tous les échelons de la carrière pour prendre, en 1964, la tête de la délégation de l'armée égyptienne en URSS et s'illustrer lors de la guerre du Kippour en 1973. Une montée en puissance qui lui valut au passage de devenir le numéro deux du Parti national démocratique, vice-président de la République, mais surtout d'endosser le statut intangible de héros national.

Hosni Moubarak devient le bras droit du président Anouar al-Sadate. En 1981, Sadate est assassiné par des islamistes ; l'état-major choisit alors Moubarak pour lui succéder à la tête du pays. L'État d'urgence est alors décrété et n'est levé qu'en 2012. Le nouveau raïs n'eut alors de cesse d'instaurer une mainmise sans faille sur tous les rouages de l'État.

Au cours de son exercice au sommet de l'Etat, Hosni Moubarak bénéficia du soutien des États-Unis, en espèces sonnantes et trébuchantes, une « récompense » indirecte des accords de Camp David, signés en septembre 1978 aux États-Unis, entre Israël et l'Égypte. Ainsi, depuis 1980, l'« ami américain » investit quelque 36 milliards de dollars dans les forces armées égyptiennes, comme le rappelle, en 2008, Margaret Scobey ambassadrice américaine en poste



L'ancien président égyptien, Hosni Moubarak

au Caire dans une note adressée au général David Petraeus alors commandant en chef des armées américaines au Moyen-Orient.

## Six fois on a tenté de tuer Moubarak

Moubarak et l'armée ont formé, en trois décennies, un tandem parfaitement en phase. Ce pas de deux ne s'est désaccordé qu'à partir de la révolte de 18 jours qui a fait tomber Moubarak en 2011.

Depuis son accession à la tête du pays, ses adversaires ont tenté six fois d'assassiner le raïs. Entre émeutes ou manifestations durement réprimées, et la

multiplication d'attentats revendiqués ou attribués aux groupes islamistes, le régime Moubarak manie plus facilement la trique que l'ouverture politique. Pourtant, en 2003, sous l'influence de son fils Gamal qu'il aurait aimé voir lui succéder, il annonce des mesures de démocratisation politique. Les législatives de 2005 favorisent ainsi une percée historique des Frères musulmans, une formation interdite, mais tolérée, qui compte désormais 88 députés sur 454.

L'ouverture fut de courte durée : les Frères musulmans n'obtinrent aucun siège lors du premier tour des législatives de

2010. Dénonçant des fraudes de la part du pouvoir, ils boycottèrent le second tour. Le Parti national démocratique rafle 85 % des sièges. Le vieux président est malade, des rumeurs sur sa mort font frémir régulièrement le pays et la Bourse s'en inquiète plus que son peuple.

Le 25 janvier 2011 fut décrété « jour de colère » par les opposants du régime. Pendant 18 jours, les manifestations se multiplient dans le pays alors que l'opposition montre sa capacité de mobilisation place Tahrir, au Caire. Chaque jour, les Égyptiens sont plus nombreux à exiger le départ de Hosni Moubarak qui finit par renoncer à ses fonctions et s'enfuit avec sa famille à Charm el-Cheikh. Huit-cent-cinquante personnes furent tuées, et il y eut des milliers de blessés au cours de la révolte égyptienne. À vouloir s'accrocher à tout prix, Hosni Moubarak avait tout perdu : son influence politique dans la région, son puissant allié américain, l'appui vital de l'armée, pour finir réfugié dans une station de vacances avant d'être transféré au Caire pour y être jugé et condamné à vie le 2 juin 2012. Saisie, la Cour de cassation avait annulé la sentence pour d'obscurs motifs de procédures et ordonné un nouveau procès dont il était ressorti blanchi fin novembre 2014.

Josiane Mambou Loukoula

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

PROGRAMME  
DE LA SEMAINE  
DU 24 AU 29 FEVRIER

## LUNDI 24 FEVRIER

10H30 ATELIER : « VERTEBRES FLOTTANTES » DE CAROLINA RAMIREZ ESCOBAR JUSQU'AU 6 MARS

## MARDI 25 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE FIGHTING TEMPTATIONS

## MERCREDI 26 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : PROMOUVOIR LA CONSCIENCE COMMUNALE POUR DEVELOPPER LA CITOYENNETE URBAINE

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : BOYCHOIR

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : SHADOW LAMENACE

## JEUDI 27 FEVRIER

15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : L'APPEL DU KILIMANDJARO

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE GOSPEL

## VENDREDI 28 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : JOYFUL NOISE

## SAMEDI 29 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)

15H00 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 1

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 2



SEMAINE DU CINEMA  
AFRO-AMERICAIN  
DU MARDI 25 AU SAMEDI 29 FEVRIER  
SALLE SAVORGNAN

LE VENDOME VILLAGE  
Présente

DJOSON PHILOSOPHE  
The winner, o vencedor, el caliente

Apartir de  
18H & SUPER NKOLO MBOKA

EN CONCERT  
Méditerranée

SAMEDI 29 FEVRIER  
AU VENDOME VILLAGE  
ADRESSE: 2080 RUE MADZIA, PLATEAU BATIGNOLE  
Derrière l'Hotel de l'Aéroport

Info et réservation 05 631 88 88



promo20/20

**PLUS DE 450 LOTS À SE PARTAGER**  
Vos activations, opérations Airtel money,  
changement de Sim 3G en 4G vous  
feront gagner.  
Inscrivez-vous par  
**\*6262#**

publicis **AG** Partners



## DROITS DE L'HOMME

## Antonio Guterres lance un appel en sept points

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé à Genève en Suisse un appel à l'action en faveur des droits de l'homme dans le monde, menacés selon lui de toutes parts alors que les Nations unies fêtent cette année leur 75<sup>e</sup> anniversaire.

« Mon appel à l'action s'adresse à la famille des Nations unies elle-même, aux États membres, aux parlementaires, au monde des affaires, à la société civile et aux gens de toute la planète », a déclaré Antonio Guterres à l'ouverture de la session annuelle du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Il a ainsi présenté un plan en sept points, dans un contexte de préoccupations liées au changement climatique, aux conflits et à la répression. Pour celui qui a grandi sous la dictature de Salazar au Portugal et a été témoin de l'oppression sous le régime colonial en Afrique, « ce sont les luttes pour les droits de l'homme et les succès d'autres personnes dans le monde qui l'ont inspiré ».

Le régime colonial et l'apartheid ont été vaincus. Les dictatures sont tombées. La démocratie s'est répandue. De même, un milliard de personnes ont été sorties de la pauvreté en une génération.

#### Le secrétaire général de l'ONU cible les féminicides

Toutefois, « les peurs progressent » et les droits de l'homme sont « attaqués » de partout. D'où l'élaboration d'un plan en sept



António Guterres

points. Il consiste à relier les droits de l'homme à des questions telles que le développement durable, la prévention des crises, l'égalité des sexes, le développement de l'ère numérique, la liberté d'expression et la société civile, entre autres. La violence contre les femmes et les filles est la violation des droits humains qui se répand le plus, a-t-il rappelé. Il veut qu'un appel à l'action soit entendu pour « permettre de faire un bond en avant ou d'éviter le risque de recul ».

Premièrement, il s'agit des droits

au cœur du développement durable et du Programme 2030; deuxièmement, de leur préservation en temps de crise; troisièmement, de l'égalité des sexes et l'égalité des droits pour les femmes; quatrièmement, de la crise climatique, comme la menace la plus pressante; cinquièmement, de la multiplication des lois répressives (des restrictions des libertés d'expression, de religion, de participation, de réunion et d'association).

Sixièmement, il insiste sur l'action collective pour faire face aux crises actuelles; septièmement, il met en avant « de nouvelles perspectives pour les droits humains ». Il a ainsi plaidé pour la protection des données des citoyens et à ce que les machines autonomes ne puissent jamais tuer hors du contrôle ou sans l'aval d'un être humain, et en faveur d'une interdiction mondiale des systèmes d'armes létales autonomes. Plus globalement, un tel Plan d'action est finalement une réponse aux défis croissants auxquels sont confrontés les droits de l'homme, d'autant qu'aucun pays « n'est à l'abri », a souligné le secrétaire général de l'ONU.

Noël Ndong

## Jean-Yves Le Drian présente la candidature de la France

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, était à Genève pour participer à l'ouverture de la 43<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme.

Il a présenté officiellement la candidature de la France à ce Conseil pour 2021-2023 et a défendu les priorités pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection des défenseurs des droits, ainsi que la défense de la liberté de la presse et du droit à une information fiable. Jean-Yves Le Drian s'est entretenu également avec Michelle Bachelet, haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme. Les droits humains subissent une remise en cause croissante dans de nombreuses régions du monde, tandis que celles et ceux qui portent la voix des droits de l'Homme sont de plus en plus menacés. C'est dans ce contexte que la France a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'Homme pour le mandat 2021-2023. Le Conseil des droits de l'Homme est au cœur de l'édifice international de promotion et de défense des droits de l'Homme.

Au cours de la dernière décennie, les droits de l'Homme ont connu des atteintes importantes dans de nombreuses régions du monde, parfois au nom d'impératifs présentés comme supérieurs, tels que la souveraineté des États ou le fait culturel. De nouvelles menaces sont apparues : l'émergence d'un terrorisme de masse, le recul des droits fondamentaux dans de nombreux États, l'augmentation des inégalités économiques, sociales et de genre. Ceux qui portent la voix des droits de l'Homme et de la démocratie, notamment les journalistes et les défenseurs des droits, sont aujourd'hui de plus en plus menacés et paient souvent de leur vie le prix de leur engagement. Plus largement, ce sont les valeurs du multilatéralisme qui sont aujourd'hui attaquées, avec les institutions qui les incarnent.

N.Nd.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## L'UA annonce le déploiement de trois mille soldats au Sahel

L'annonce a été faite le 27 février lors d'une conférence de presse organisée à Addis Abeba en Éthiopie par le commissaire de l'Union africaine (UA) à la paix et la sécurité, Smail Chergui, dans le cadre d'un sommet UA/Union européenne (UE).

L'UA compte déployer les soldats au Sahel, pour tenter d'enrayer la progression du jihadisme et la dégradation de la sécurité dans la région. « Sur la décision du sommet de travailler au déploiement d'une force de 3.000 hommes pour aider les pays du Sahel à affaiblir les groupes terroristes, je pense que c'est une décision sur laquelle nous allons travailler avec le G5 Sahel et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest », a déclaré Smail Chergui.

« Cette décision a été prise parce que, comme vous le voyez, la menace progresse et devient plus complexe. C'est juste un signe ou un geste de solidarité avec les peuples du Sahel », a-t-il ajouté.

Le G5 Sahel, composé du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, fournit depuis 2014 un cadre de coopération pour la sécurité et le développement au Sahel, région de l'ouest de l'Afrique confrontée à une forte poussée jihadiste et une sévère dégradation de la sécurité.

Les conclusions finales du sommet de l'UA n'ont toujours pas été publiées, mais les diplomates ont confirmé le déploiement prévu.

« Le sommet a décidé de déployer environ 3.000 hommes pour une période de six mois pour aider les pays du Sahel à affronter la menace à laquelle ils font face », a déclaré Ed-

ward Xolisa Makaya, l'ambassadeur sud-africain auprès de l'UA. « C'est juste un signe ou un geste de solidarité avec les peuples du Sahel », a-t-il ajouté, espérant que ce déploiement aurait lieu « dans le cours de l'année ». Mais, certains détails restent à régler. Aucun pays ne s'est encore dit prêt à envoyer des troupes, selon Edward Xolisa Makaya, et le mode de financement du projet n'est pas encore connu.

Lors du dernier sommet, l'Afrique du Sud a pris la présidence tournante de l'UA et envisage d'accueillir au mois de mai un sommet extraordinaire de l'organisation panafricaine sur les questions sécuritaires.

Souvent entremêlées à des conflits intercommunautaires, les violences djihadistes ont fait quatre mille morts dans ces trois pays en 2019, cinq fois plus qu'en 2016, selon l'ONU, malgré la présence de forces africaines, onusiennes et internationales.

Parties du nord du Mali en 2012, les violences se sont propagées au centre du pays, et au Burkina et au Niger voisins.

Lancée en 2015 et réactivée en 2017, la Force conjointe du G5 Sahel, devait compter cinq mille hommes pour lutter contre les djihadistes dans les zones frontalières entre les pays membres. Mais elle peine à monter en puissance.

Yvette Reine Nzaba

## AFRIQUE

## Les pays les moins chers du continent

Dix-neuf pays africains figurent dans le classement 2020 du magazine CeoWorld. Les moins chers se situent en général au nord du continent.

Le coût de la vie est le moins élevé selon l'étude du magazine américain CeoWorld. Ce classement annuel a été réalisé après la compilation de données relatives à l'indice du coût de la vie des pays, des informations relatives au prix du transport, de l'habillement, des denrées de première nécessité, de l'alimentation, etc. Y est déduit ensuite, un indice global servant de base avec un indice de 100.

En tenant compte de ces critères, pour l'année 2020, c'est la Tunisie qui affiche le coût de la vie le moins élevé du continent et le 7<sup>e</sup> dans le monde, avec un indice global du coût de la vie de 27,04. Elle est secondée par l'Égypte (12<sup>e</sup> dans le monde) avec 29,54. Ce niveau bas s'explique en partie par la dévaluation opérée sur la livre locale par rapport aux devises étrangères. La troisième position des pays les moins chers en Afrique est l'Algérie avec

une indice d'à peine 30,1, ce qui la classe à la 14<sup>e</sup> place mondiale. Suivent l'Ouganda (15<sup>e</sup> mondial, indice 30,18), le Nigeria (18<sup>e</sup>, indice 31), la Zambie (22<sup>e</sup>, indice 31,72), le Rwanda (27<sup>e</sup>, indice 33,35) et le Maroc (29<sup>e</sup>, indice 34,42).

Classement CeoWorld 2020, du pays le moins cher au pays le plus cher en Afrique

- 1- Tunisie 27,047
- 2- Égypte 29,5412
- 3- Algérie 30,011
- 4- Ouganda 30,181
- 5- Nigéria 31,185
- 6- Zambie 31,722
- 7- Rwanda 33,352
- 8- Maroc 34,322
- 9- Tanzanie 35,253
- 10- Ghana 37,654
- 11- Somalie 38,684
- 12- Botswana 39,138
- 13- Kenya 40,217
- 14- Afrique du Sud 42,877
- 15- Namibie 43,171
- 16- Mauritanie 53,044
- 17- Éthiopie 54,394
- 18- Zimbabwe 55,339
- 19- Seychelles 71,591

N.Nd.

## HYDROCARBURES

# Le groupe Total veut promouvoir la production du gaz

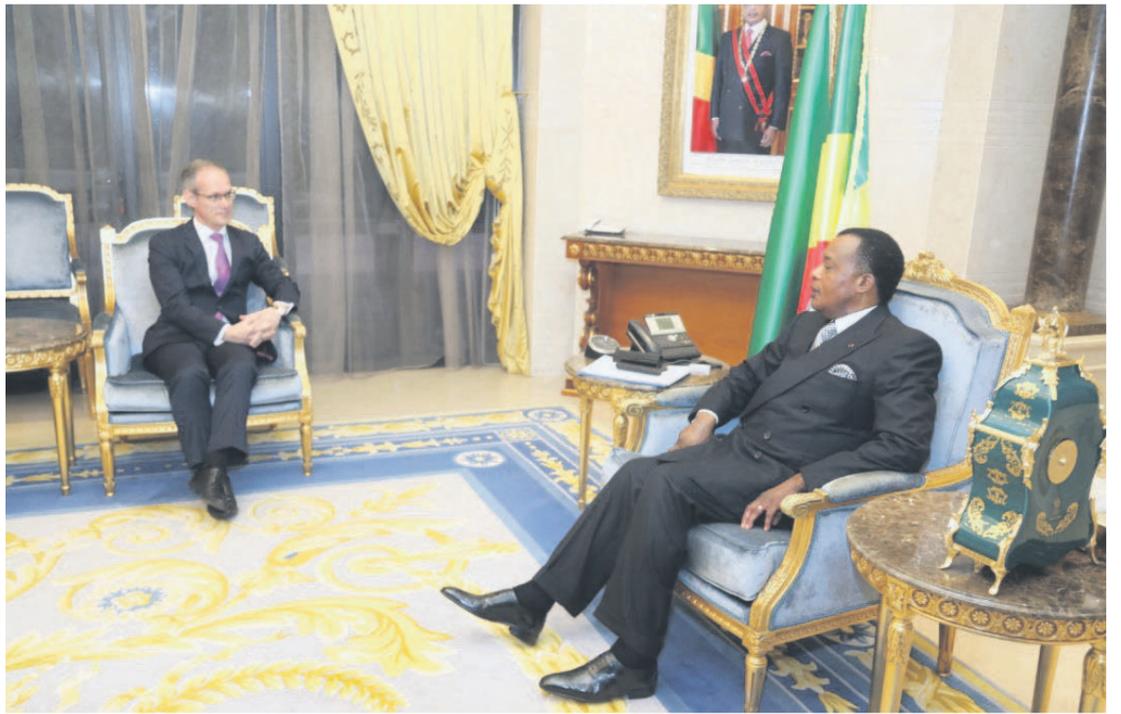
Le directeur Afrique du groupe pétrolier français Total, Nicolas Terraz, a eu des entretiens le 27 février à Brazzaville avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à l'issue desquels il a annoncé l'engagement de sa société à mettre en valeur la production gazière à des fins énergétiques.

« Nous souhaitons développer d'autres activités gazières à des fins énergétiques... Total entend maintenir un cadre attractif au Congo comme il l'a fait de manière importante ces dernières années », a déclaré Nicolas Terraz.

« Nous avons une croissance importante de notre activité gazière. Aujourd'hui, le gaz représente plus de la moitié de la production de Total. En Afrique, on développe de plus en plus de production gazière à l'image du Mozambique où nous avons du gaz naturel liquéfié », a-t-il ajouté. Le directeur Afrique du groupe Total considère le gaz comme une énergie d'avenir et moins émettrice de CO<sub>2</sub>, comparativement à d'autres énergies.

Notons qu'il a fait le point au chef de l'Etat congolais des activités de Total au Congo, notamment le projet du champ pétrolier de Moho Nord.

La Rédaction



Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Nicolas Terraz

## JOURNÉE NATIONALE DE LA JEUNESSE

## La couche juvénile incitée à la pratique de l'agriculture

La ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, a rappelé le 27 février l'importance de l'agriculture comme moyen idéal et plus accessible en faveur de la promotion sociale des jeunes.



Destinée Hermella Doukaga l'a signifié dans le message du gouvernement lu en prélude à la célébration de la journée nationale de la jeunesse sur le thème « l'entrepreneuriat agricole, moyen sûr de lutte contre le chômage des jeunes ».

La journée nationale de la jeunesse est célébrée chaque le 28 février. L'objectif est de vulgariser la politique du Congo en matière de jeunesse, de concevoir et de mettre en œuvre les actions de formation en vue de favoriser leur épanouissement.

La journée est une occasion pour les jeunes de mettre en évidence leurs potentialités et d'apporter leur contribution au développement.

La ministre a souligné les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés, notamment dans le domaine de l'emploi. Selon elle, 30% environ des jeunes éprouvent des difficultés à s'insérer dans le marché du travail. Face à cette situation de chômage des jeunes, poursuit-elle, le gouvernement s'attèle à déployer à l'endroit de la couche juvénile des

La ministre Destinée Hermella Doukaga mécanismes d'acquisition de compétences en rapport avec l'évolution de la société. Ceci, précise-t-elle, à travers l'ouverture des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage. Destinée Hermella Doukaga a rappelé la place de choix de l'agriculture inscrite dans le Plan national de développement 2018-2022. Elle a invité les jeunes à profiter des mécanismes mises en place par le gouvernement. « Les jeunes doivent saisir l'avantage d'une étendue de dix millions de terres cultivables sous exploitées à 2% qui n'attendent que d'être valorisées en amont, avec assurance d'un marché potentiel en aval, en raison du besoin énorme de sécurité alimentaire à combler », a-t-elle dit.

Notons que la journée nationale de la jeunesse émane des résolutions de la conférence générale de la jeunesse tenue du 24 au 28 février 2001 à Brazzaville. Elle a été instituée par décret présidentiel n° 324 du 17 août 2018.

Lydie Gisèle Oko

## DÉVELOPPEMENT

## Promouvoir l'autonomisation des femmes dans l'agriculture

Les inégalités en matière de genre et d'accès aux financements pour les femmes évoluant dans le secteur agricole constituent l'une des causes de l'insécurité alimentaire en Afrique centrale.

Pour renforcer les capacités institutionnelles de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et des Etats membres pour l'intégration systématique de la question genre dans les politiques, programmes et plans nationaux d'investissement agricole, un plan d'action genre et agriculture se trouve en examen.

Organisé par la CEEAC avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'atelier régional de validation dudit document a été ouvert le 27 février à Brazzaville, par le directeur de cabinet de la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Florent Balandamio.

« Dans le monde rural et agricole de la plupart des pays, les

femmes sont particulièrement vulnérables. Il est de notre devoir de les appuyer de manière constante pour qu'elles reçoivent l'information, la technique et les méthodes de production efficaces pour un rendement de qualité », a-t-il déclaré.

Intervenant pour le compte de la FAO, Achille Olloy a déclaré que « beaucoup d'évidences montrent que l'une des raisons de la sous-performance du secteur agricole dans de nombreux pays en développement est inhérente à l'inégalité des chances et à l'accès des femmes aux ressources et aux services agricoles, ainsi qu'aux institutions rurales dont elles ont besoin pour être plus productives. »

Ce dernier a, par ailleurs, signifié que la FAO disposait d'une poli-

tique sur l'égalité des sexes dont l'objectif est d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle puis, éliminer la faim et la pauvreté.

Pour la cheffe de la cellule genre à la CEEAC, Boukinda Nzaou Isabelle, toutes les études menées sur la question agricole ont montré que les femmes sont les plus vulnérables et les moins dotées de ressources leur permettant de faire prévaloir leurs droits et leurs intérêts.

Le plan d'action genre est le résultat d'un protocole d'accord d'appui technique et financier signé entre la FAO et la CEEAC dans le cadre du projet « Réponse genre aux plans nationaux et régionaux d'investissement agricole pour relever le défi faim zéro dans les Etats membres de la CEEAC ».

Lopelle Mboussa Gassia

## QUARTIERS PRÉCAIRES

## Plus de mille trois cents personnes indemnisées à Soukissa

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation relatif à la reconstruction du marché Soukissa à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement, la coordination du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) a lancé le 27 février à Brazzaville l'opération de paiement des personnes affectées par l'initiative.

Cette opération consiste à compenser les différentes personnes impactées par le projet durant sa mise en œuvre. Le responsable de la communication du projet, Dan Morphet Ibiassi, a signifié que la particularité de ce paiement réside sur le fait qu'il ne concerne que les occupants du marché Soukissa. « Toutes les personnes qui exercent dans le marché et les alentours affectées par sa réhabilitation recevront une compensation au prorata des pertes qui découleront de l'exécution des travaux et de toute sa durée », a-t-il indiqué.

« Nous espérons qu'il n'y aura pas des aléas de nature à prolonger ces délais dans la mesure où ces populations ont déjà suffisamment attendu. Le gouvernement a eu la justesse d'apprécier de façon très objective la néces-

sité de financer cette activité. Et donc, nous souhaitons qu'en effet qu'il ait moins de retard possible », a-t-il ajouté.

Dan Morphet Ibiassi a, par la même occasion, souligné qu'une opération similaire est prévue pour les vendeurs occupant les emprises des voiries car, il sera question de paver 10km de voies dans chacun des quartiers ciblés par le projet. Pendant trois jours, les bénéficiaires se présenteront afin de percevoir leurs avoirs.

« Aujourd'hui, huit cents personnes seront reçues réparties dans quatre caisses qui sont établies, plus de deux cent dix personnes seront reçues par caisse. Le montant destiné à chaque personne varie selon les pertes engendrées et par rapport à la taille de l'activité menée », a ex-

pliqué le responsable de la communication du projet. D'après lui, un détenteur de boucherie ne recevra pas la même somme qu'une vendeuse de mangues.

Dorothee Babindamana, bénéficiaire, s'est dit satisfaite de cette initiative qui lui permettra de subvenir aux besoins de sa famille.

Le projet Durquap est co-financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Il est exécuté dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire et vise la restructuration et l'aménagement des quartiers reculés, sans infrastructures de base adéquates. Ceci, au profit de la population vivant dans ces milieux précaires.

Il sied de rappeler que la durée des travaux de réhabilitation du marché Soukissa est de huit mois.

Gloria Imelda Lossele

## AFFAIRES SOCIALES

# Deux mille réfugiés bénéficiaires du projet Lisungi

En partenariat avec la Banque mondiale et le HCR, le gouvernement a lancé le 27 février à Brazzaville, une autre phase du projet visant à améliorer les conditions de vie des réfugiés et des populations hôtes qui les accueillent.

La phase du projet Lisungi en faveur des réfugiés sur le sol congolais intègre trois volets en dehors du financement des activités génératrices de revenus. Dans le secteur sanitaire, il favorisera la gratuité d'accès aux soins. Sur le plan éducatif, le travail consistera à couvrir pour certains ménages les coûts des intrants scolaires, le paiement des enseignants vacataires et le fonctionnement des écoles.

Deux mille réfugiés sont concernés et autant de ménages des communautés hôtes bénéficieront des allocations familiales y relatives. « La répartition est ainsi conçue pour ne pas servir les uns et frustrer les autres. Nous devons aller plus loin en-



La ministre des Affaires sociales expliquant la portée du projet/Adiac et Pointe-Noire (5%). Le projet est financé à hauteur de douze milliards francs CFA par l'Association internationale de développement (IDA) grâce à un partenariat avec le gouvernement congolais appuyé par un plaidoyer du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés

(HCR) auprès de la Banque mondiale. Le projet de loi autorisant la ratification de cet accord a été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat respectivement les 12 et 13 août 2019. « Depuis 2014, nous travaillons pour soutenir le Congo dans la mise en œuvre de ce projet afin de permettre au plus grand des populations pauvres et vulnérables de sortir de la précarité », a expliqué la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara.

Selon le représentant du HCR, Cyr Modeste Kouame, parmi les critères ayant permis au Congo de bénéficier de ce financement supplémentaire, figurent la réduction des délais de traitement

des demandes d'asile, la mise en place des structures de gestion des déplacés forcés, en gros, tout ce qui a trait à la protection des réfugiés, au strict respect de leurs droits. « Sept cent Centrafricains ont obtenu leur statut de réfugié il y a quelques jours », a-t-il fait savoir précisant que plusieurs demandes sont en souffrance.

Pour sa part, le préfet de la Likouala, Gilbert Djombo Bomondjo, a salué les efforts du gouvernement et de ses partenaires de réaliser de tels projets non seulement en faveur des réfugiés qui sont en grand nombre dans ce département mais aussi aux populations hôtes.

Rominique Makaya

## SANTÉ PUBLIQUE

## L'hôpital général de Dolisie sollicite une subvention spéciale de ré-opérationnalisation

La demande a été formulée par les membres du comité de direction de l'hôpital général de Dolisie lors de la deuxième session tenue le 24 février à Dolisie, dans le département du Niari.

Les travaux de ce comité de direction ont été dirigés par son président, Antoine Loussambou. Dans son adresse, le directeur général de l'hôpital de Dolisie, Maurice Mebangha Mpompolo, a indiqué que leur mission consiste à s'affirmer chaque jour, en véritable trait d'union entre la politique du gouvernement et le bien-être de la population. Pour lui, les principaux problèmes qui méritent l'attention de tous sont d'ordre humain, équipements biomédicaux et financiers.

S'agissant de la question de l'homme, elle s'articule d'une part autour de la nécessité des médecins spécialistes, qui pourraient éventuellement impulser la qualité d'offre de soins, développer les pôles de recherche, etc. Quant à la question des équipements biomédicaux ; même un bon spécialiste ne vaut rien sans équipements fiables. Enfin, sur la question des finances, le DG de l'hôpital général de Dolisie, a dit qu'ils suggèrent l'acquisition d'un fonds spécial dit de ré-opérationnalisation de ce centre hospitalier. Il s'agit de la nécessité de développer le plaidoyer visant l'acquisition d'un fonds spécial d'environ 1,5 milliard FCFA.

Prenant la parole pour le mot d'ouverture, le président du comité de direction, Antoine Loussambou, a rappelé qu'en réactivant les comités de direction, le gouvernement voulait impulser le renforcement de la gouvernance et la gestion orthodoxe des grands établissements publics administratifs de soins dans le pays.

L'hôpital de Dolisie, l'une des sept plus grandes formations sanitaires de la pyramide sanitaire doit coûte que coûte jouer son rôle de niveau de référence pour les autres structures de santé des trois départements très peuplés que sont le Niari, la Bouenza et la Lekoumou.

S'adressant aux prestataires des soins et de services de santé, le président du comité de direction, a reconnu que les difficultés sont certes énormes et connues par toutes les autorités. Elles relèvent de trois domaines majeurs, à savoir : l'insuffisance de ressources humaines qualifiées ; la vétusté des équipements ; l'insuffisance des moyens financiers. Mais face à toutes ces difficultés, il faut qu'ils soient plus imaginatifs, rationnels dans la gestion des ressources et réalistes dans le choix de leurs priorités en 2020.

Pour Antoine Loussambou, la satisfaction de la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, et de tous les membres du comité de direction, est de voir le climat social apaisé se cristalliser à cet hôpital général. Chaque membre du comité de direction doit puiser dans son intelligence et son savoir ce qu'il a de meilleurs pour proposer des formules les plus efficaces afin de contribuer à l'amélioration de l'offre de soins et de santé dans l'un de ces sept plus grands hôpitaux du pays. « Il nous appartient tous d'y veiller et consacrer nos énergies à la recherche des solutions idoines aux quatre principaux problèmes évoqués plus haut », a-t-il conclu.

Le représentant de la présidence de la République, Zéphirin Abel Moukoko, a pour sa part, fait la lecture des dispositions des articles 8 et 9 des statuts de l'hôpital général de Dolisie, tout en rappelant à l'auditoire les missions et la composition du comité de direction.

Par ailleurs, le comité de direction a pris trois recommandations ci-après : élaboration d'un plan de contingence pour gérer les événements liés aux accidents de la voie publique ; mise en place d'une cellule de passation des marchés ; élaboration du projet d'établissement de l'hôpital général de Dolisie

Bruno Okokana

## CONGO-FRANCE

## La gestion des flux migratoires en examen

La cinquième réunion du comité de suivi de l'accord relatif à la gestion des flux migratoires et au co-développement signé le 25 octobre 2007, entre le gouvernement congolais et la France s'est tenue le 27 février à Brazzaville, dans les locaux du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger.



Séance de travail entre les deux délégations/Adiac

Cette rencontre fait suite à celle du 14 juin 2017, tenue à Paris et qui s'est poursuivie les 10 juillet et 5 décembre 2018 à Brazzaville. Elle est qualifiée de stratégique par les représentants des deux pays. L'objectif principal est d'examiner les sujets ayant trait à l'épineuse question de gestion réciproque de flux migratoires. Il s'agit de la circulation des personnes, notamment la procédure de délivrance des visas sur les passeports de service concernant la partie française ; la délivrance des passeports diplomatiques et de service concernant la partie congolaise ; la problématique de la fraude documentaire en matière de délivrance des titres et des visas ; l'exemption de visa sur les passeports de service et le point sur les accords d'exemption de visa qui est en cours de négociation entre le Congo et d'autres Etats Schengen. En dehors de ces points, les participants ont également abordé la question relative à l'admission ainsi qu'au séjour des étudiants et à l'immigration pour motifs professionnels, sans oublier celle liée à la réadmission des personnes en situation irrégulière ; aux retours volontaires ; à l'aide à la réinsertion et à la coopération policière en matière de lutte contre l'immigration irrégulière.

En effet, au terme de la rencontre du 10 juillet 2018 entre les deux Etats, il a été mis en place une procédure de dépôt des dossiers

de demandes de visas des officiels de concert avec l'ambassade de France.

### La rétrospection sur les engagements de la réunion du 10 juillet 2018

Ainsi, les équipes en charge de cette procédure sont fonctionnelles à la présidence de la République, au parlement et au ministère des Affaires étrangères. Elles travaillent en étroite collaboration avec le consulat de France. Ce qui a permis à la partie française d'accorder des visas de deux ans à tous les parlementaires et membres du haut commandement de la Force Publique, sur une procédure simplifiée. Quant aux hauts fonctionnaires, dont la liste lui a été fournie et autres fonctionnaires qui effectuent régulièrement des missions en France, l'ambassade a accordé des visas d'un an.

### Délivrance des passeports diplomatiques et de service

Concernant le passeport diplomatique, les deux parties avaient examiné, le 10 juillet 2018, l'état de mise en œuvre du décret n° 2018-55 du 20 février 2018 qui a considérablement réduit le nombre de ressortissants congolais pouvant prétendre au passeport diplomatique. Dans cette optique, la partie congolaise avait rendu public, le 28 juin 2018, la liste des mille deux cent quatre-vingt-dix-sept

personnes ne bénéficiant plus du passeport diplomatique. Une liste qui a été transmise à l'ambassade de France ainsi qu'aux représentations diplomatiques des autres Etats avec lesquels, la République du Congo a conclu un accord de dispense de visa sur passeport diplomatique, notamment la Chine, le Portugal et la Turquie.

### Lutte contre la fraude documentaire en matière de délivrance des visas

Dans la dynamique du renforcement de la lutte contre la fraude documentaire engagée par les deux Etats, le ministère congolais des Affaires étrangères avait mis en place une structure chargée de recevoir et de centraliser les dossiers de demande de visa Schengen. Cette structure travaille avec la direction de l'émigration, de la surveillance du territoire à qui elle s'adresse pour authentifier les passeports en cas de doute.

Par ailleurs, le gouvernement congolais est, depuis quelques années, en négociations avec certains Etats de l'espace Schengen, particulièrement l'Allemagne, l'Italie et les pays du Benelux, en vue de l'établissement avec ces pays des accords d'exemption de visas. Ainsi, la partie congolaise sollicite un appui de la France pour l'aboutissement heureux de ces négociations.

Rock Ngassakys



## **COMMUNIQUE DU PROJET DURQUAP**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation (PAR) relatif à la reconstruction du marché S oukissa de l'arrondissement 5 Ouenzé, il est demandé à toute personne ayant été recensée comme personne affectée par le projet (PAP), de se présenter au siège du DURQuaP pour percevoir leur compensation.

Ces personnes doivent remplir les conditions ci-après :

- 1- Avoir son nom sur la liste ;
- 2- Justifier son identité par une Carte Nationale d'Identité, un Passeport ou un Permis de conduire CEMAC ;
- 3- En cas de non possession des dites pièces l'identité sera justifiée par un acte de naissance associé au témoignage de 2 personnes, elles même, possédant leur(s) nom(s) sur la liste, plus une photo d'identité ;
- 4- Au cas où l'ayant droit serait décédé, le procès-verbal du conseil de famille, désignant le nouvel ayant droit, devrait être apporté en plus de la preuve du décès de la personne recensée.

Les paiements s'effectueront du jeudi 27 au samedi 29 février 2020 de 9h à 17h.

**Fait à Brazzaville, le 25 février 2020**

**Pour la commission,**

**DAN HORPHET IBIASSI**

**Rapporteur de la sous-commission Communication-sensibilisation**

**Journée du marché financier BRAZZAVILLE**

**200 PARTICIPANTS**

**3 MARS 2020** CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES DE KINTÉLÉ, BRAZZAVILLE

**ENJEUX ET DÉFIS DU MARCHÉ FINANCIER UNIFIÉ D'AFRIQUE CENTRALE**

**6 PANELS**  
 RÉFORMES ÉCONOMIQUES  
 FINANCE VERTE  
 INVESTISSEMENTS LONGS  
 SUKUS  
 GESTION COLLECTIVE (OPCVM)  
 DYNAMISATION DE LA BOURSE

CO ORGANISATEURS  
 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET DU CONGO  
 COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

**COSUMAF**  
 COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

**IATA**

**HARIOM TRAVELS**  
 Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

**SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09  
 E-mail: salespnr@hariomtravels.net  
 BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50  
 E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net  
 www.hariomtravels.net

**BUROTEC**

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp  
 lenovo  
 ASUS APC acer  
 Canon  
 DELL

Agence Pointe-Noire  
 98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828  
 Pointe-Noire - République du Congo  
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville  
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
 Brazzaville - République du Congo  
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
 contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

[www.burotec.biz](http://www.burotec.biz)

**VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée du Bassin du Congo**  
**galerie CONGO**  
 ARTS ET EXPRESSIONS

## LIGUE DE FOOTBALL DU KOUILOU

## Gaëtan Victor Oborabassi prend les commandes

Le douzième président de la Ligue a été élu, le 25 février, au Complexe sportif de Pointe-Noire lors de l'assemblée générale élective organisée par la Fédération congolaise de la discipline. Après son élection, Gaëtan Victor Oborabassi a lancé une invite à tous les anciens dirigeants et joueurs de se mettre ensemble pour redynamiser le football au Kouilou et à Pointe-Noire.

Ancien capitaine de l'AS Police, Gaëtan Victor Oborabassi vient de franchir un cap en succédant à Jean Ferdinand Mampassi qui a présidé aux destinées de la Ligue interdépartementale de football du Kouilou et Pointe-Noire durant huit ans, soit deux mandats successifs. Élu avec 100% de voix, il a été l'unique candidat au poste de président. Le nouveau président de la Ligue a remercié après son élection les autorités locales et la fédération pour la bonne tenue de l'assemblée générale ainsi que les représentants des clubs qui lui ont fait confiance. Il a appelé les uns et les autres de se mettre ensemble pour redynamiser le football dans le Kouilou et à Pointe-Noire. «*J'en appelle à la tolérance et à la cohésion de tous les footballeurs du Kouilou et de Pointe-Noire*», a-t-il lancé.

En effet, très reconnaissant du travail réalisé par l'équipe sortante, le nouveau locataire de la Ligue a félicité le président sortant et son équipe qui ont œuvré pour la pérennisation du football dans le département. C'est pourquoi il a retenu dans son nouveau bureau trois des principaux collaborateurs du président sortant dont la candidature a été disqualifiée.

Gaëtan Victor Oborabassi a indiqué que son mandat qui démarre maintenant s'inscrit sous le signe du retour aux fondamentaux, avec un nouveau style managérial, pour un football plus performant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.



Des membres du bureau exécutif, des représentants de la Fédération et du directeur départemental des Sports/Adiac

«*Le poste de président que j'assume désormais consiste à prévoir, organiser, orienter, concilier, juger, contrôler, évaluer, donner l'exemple et être le symbole. Je me forcerai à être disponible tout en maintenant en éveil mon équipe. Oui, tous les amoureux du football congolais en général et en particulier ceux des sept districts du Kouilou, de la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, ainsi que ceux des six arrondissements de Pointe-Noire attendent les performances*», a-t-il souligné.

En sus, le nouveau président a consacré Jean-Pierre Mabiala, deuxième vice-président du bureau sortant comme membre d'honneur de sa Ligue pour avoir occupé des fonctions stratégiques de secrétaire générale de la Ligue, premier vice-président et deuxième vice pendant 30 ans. Et en vertu de son statut de président, son

deuxième acte administratif portera le n°002 après celui du procès-verbal sur le diplôme d'honneur qui lui sera décerné.

Prenant la parole, le président de la commission électorale de la Fédération, Potard Mohoussa Didier, très satisfait de l'aboutissement des travaux de l'assemblée générale élective, a indiqué que la passation de service entre le président sortant et l'entrant devrait se faire les quatre jours qui suivent, donc d'ici le 1er mars. De son côté, le directeur des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou-Ndinga, a félicité le bureau élu et lui a demandé de se mettre au travail parce que le football a besoin des résultats.

Clôturant les travaux, le troisième vice-président de la Fécofoot, Jean Fouani a, au nom du président de la fédération, exprimé le vœu de la

stade comme Pigeon vert, Kotoko, La Mancha et d'autres équipes drainaient du monde à l'époque. Tous les enfants qui veulent jouer au ballon doivent trouver de l'espace ».

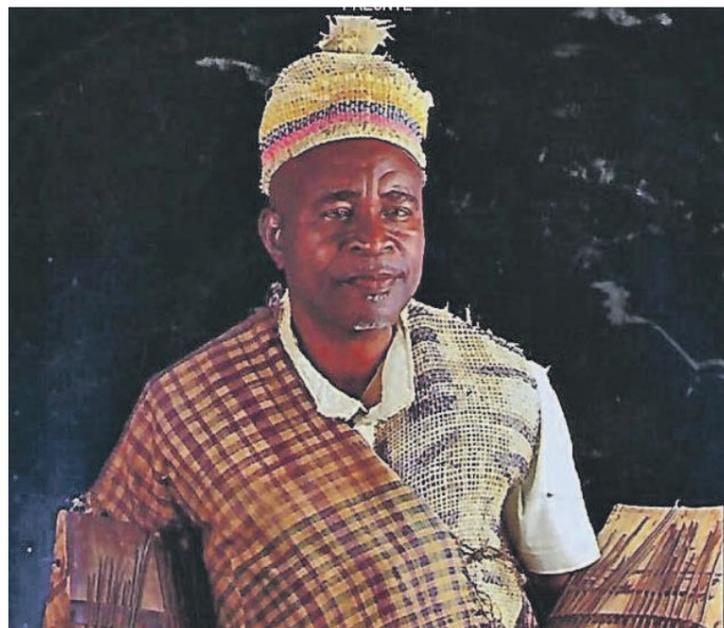
Gaëtan Victor Oborabassi est le douzième président de cette Ligue après le Français Février, Quenum, Fylla, Dr Koutana, Mbongo Claude (feu), Kambou, Magloire Mabounda, Jean Fouani, Missié, Célestin Apélé, Jean Ferdinand Mampassi. Il sera accompagné dans cette mission par Ajax Mbemba, 1er vice-président, Edwin Mbitsi, 2e vice-président, Florence Mbouma, présidente de la commission football dames, Viclair Kouvou, président de commission des arbitres. Jean Claude Batchi, président de la commission développement football et Miaka Lemont, médecin. Membres: Tchimbakala Loamba Gervais et Taty Guillaume

Charlem Léa Itoua

## MUSIQUE

## Le griot Ya Vhos met sur le marché un maxi single

Produit par Padiex Production, le maxi single «*Kouala sansa bala*» de l'artiste musicien Ya Vhos est désormais dans les bacs.



Après de longs mois de travail et d'attente, le maxi single de l'artiste musicien Henri Ndonga, plus connu sous le nom de Ya Vhos, est enfin prêt. Il précède la sortie imminente de son premier album qui comprend six titres. Outre, la chanson «*Kouala sansa bala*», le maxi single contient aussi le chant «*Le chemin de non retour et Bweké*». Un dvd est également offert aux amoureux de la bonne musique qui vont se délecter à coup sûr en écoutant et visionnant cette œuvre musicale où les sons de sa senza sont un régal pour les oreilles.

«*Kouala sansa bala*», le titre phare de cet album fait référence au poisson de mer hareng consommé presque par tous au Congo sous diverses formes et s'adaptant à toutes sortes de cuisine. À travers cette chanson, Ya Vhos loue la place prépondérante de cette ressource halieutique dans les différents ménages congolais. Pour Ya Vhos, «*Kouala*» est aussi une invite à tous à consommer comme on le fait pour le poisson Makouala. Quant à la chanson, «*Chemin de non retour*», elle a été composée en mémoire des déportés noirs arrachés à leurs familles et envoyés aux États-Unis d'Amérique pour travailler dans les champs de canne à sucre, de coton et de café. «*Bweké*», la troisième chanson est un hymne à la cordialité, la fraternité et l'entente. Bweké qui veut dire bonjour en langue vili exhorte le peuple à l'amour fraternel. Ya Vhos est l'un des grands griots de Pointe-Noire. Avec sa senza, il émerveille le public lors des manifestations culturelles et de certaines cérémonies (mariages, fêtes, émulation scolaires ou dédicaces de livres). Ses textes éducatifs se marient à merveille avec son timbre vocal et les sons de sa senza.

Hervé Brice Mampouya

## DROIT

## La médiation et l'arbitrage au coeur d'une journée de sensibilisation

L'Association congolaise du droit maritime (Acodm) et le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco-Pointe-Noire), ont organisé le 26 février à Pointe-Noire une journée de sensibilisation à la médiation et aux pratiques de l'arbitrage à la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohadia).

Les praticiens du droit, notamment les magistrats, avocats, juristes d'entreprise, enseignants et étudiants ont été sensibilisés aux deux textes majeurs qui renforcent et modernisent le dispositif de l'Ohada en matière de règlement alternatif de différends.

Cette journée visait, entre autres, à permettre aux participants de connaître les innovations en matière d'arbitrage en zone Ohada, d'appréhender le régime juridique du processus de médiation, de distinguer les différentes techniques de règlement des différends, de s'informer des différentes règles en vigueur en matière d'arbitrage, de faire la distinction entre l'arbitrage de la CCJA et l'arbitrage de l'Acte uniforme.

Autres objectifs, identifier les matières susceptibles d'être soumises à l'arbitrage, connaître la procédure propre à chaque type d'arbitrage et au processus de médiation, identifier les étapes de l'arbitrage, faire la différence entre l'arbitrage institutionnel et l'arbitrage ad hoc, identifier les différentes modalités de médiation existantes.

Adopté le 23 novembre 2017, l'Acte uniforme relatif à la médiation constitue le dixième texte de droit uniforme adopté par l'Ohada. Jusqu'ici, la médiation ne faisait l'objet d'aucun encadrement juridique. Ce nouveau texte vient pallier le vide législatif qui existait dans la plupart des États membres de l'Ohada sur la médiation, mode amiable de règlement de différends.

Dans son intervention, le docteur Médard Backidi, ancien directeur des études et stages à l'Ersuma, a rappelé que la médiation avant d'être un sujet d'étude juridique est avant tout une pratique millénaire qui vise à assurer la cohésion et l'harmonie sociale. L'objectif de ce mode de règlement de litige est de restaurer l'équilibre social, garantir la paix et la cohésion entre les sociétés. La médiation permet ainsi de prendre en considération toutes les dimensions possibles du conflit, notamment humaine, économique, sociale et culturelle.

Par ailleurs, l'Acte uniforme relatif à la médiation a pour objectif de donner une meilleure visibilité vis-à-vis des opérateurs économiques et de rassurer, ceci en leur offrant un cadre juridique alliant liberté, sécurité et rapidité. «*La médiation est un mode non juridictionnel de prévention et règlement de litige qui privilégie la volonté de s'entendre entre les parties grâce à l'aide d'un tiers neutre, indépendant, impartial, compétent, qui permet aux parties d'engager un véritable dialogue afin de parvenir à une solution consensuelle*», a expliqué Médard Backidi.

Flora Dalmeida, ancienne présidente de la CCJA a indiqué que l'Acte uniforme révisé relatif au droit de l'arbitrage constitue le droit commun de l'arbitrage pour l'ensemble des États membres de l'Ohada. Il pose les principes du droit de l'arbitrage, règle les

différentes phases de la procédure, fixe les conditions de la reconnaissance et de l'exécution des sentences arbitrales, et organise les voies de recours ouvertes contre les sentences : recours en annulation, recours en révision et tierce opposition.

Ce nouvel Acte uniforme tend à renforcer la transparence, la célérité et l'efficacité des procédures arbitrales dans les États membres de l'Ohada. Le règlement d'arbitrage révisé de la Cour commune de justice et d'arbitrage vise à renforcer l'indépendance et la compétitivité du Centre d'arbitrage de la CCJA à travers un meilleur alignement du règlement sur l'Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage et sur les meilleures pratiques internationales, dans le respect du contexte spécifique des États parties à l'Ohada. Le président de l'Acodm, Eric Dibas-Franck, a évoqué l'importance de cette rencontre qui a permis aux acteurs judiciaires de s'imprégner des nouveaux textes dans leurs différentes nuances et subtilités. «*Comme vous le savez, l'OHADA existe depuis plus de 26 ans, son importance est évidente. Depuis sa construction, ses initiateurs n'ont jamais baissé les bras*», a-t-il déclaré.

Notons que cette activité s'inscrit dans le cadre d'un colloque tenu à Brazzaville du 24 au 25 février sur le thème : «*L'Ohada en marche*».

Hugues Prosper Mabonzo



## HYDROCARBURES

# La SNPC va développer des partenariats pour la croissance économique

Pendant la quatrième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures (CIEHC) que Brazzaville a abritée, il y a quelques jours, le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, a annoncé que l'entreprise continuera à élargir son champ partenarial afin d'accroître l'impact de son activité sur l'économie nationale.

La SNPC, sponsor principal de la 4e édition de la CIEHC, veut rehausser le niveau de coopération avec d'autres géants de l'industrie pétrolière, dans l'intérêt mutuel, de sorte que la ressource contribue davantage à la croissance et serve de levier à la diversification de l'économie. Cette vision vise aussi à faciliter l'intégration régionale.

« La SNPC est bien placée

pour accompagner toute société ou tout investisseur dans sa démarche de création de valeur dans le domaine des hydrocarbures au profit de toutes parties concernées », a indiqué Maixent Raoul Ominga, estimant que les échanges de Brazzaville devraient contribuer à ouvrir le secteur local aux innovations technologiques des

secteurs pétrolier et gazier. Les panels scientifiques de cette conférence internationale organisée sur le thème « Valoriser les ressources en hydrocarbures en vue de la diversification économique et de l'intégration régionale » ont porté, entre autres, sur la stimulation des investissements étrangers au Congo, les stratégies permettant de s'ap-



Le directeur général de la SNPC

puyer sur les infrastructures existantes en aval pour renforcer les capacités de raffinage et de distribution, les méthodes pour mettre fin au torchage du gaz, les stratégies de financement et de développement de la chaîne de valeur pétrolière et gazière...

En rappel, la Société nationale

des pétroles du Congo est l'un des principaux acteurs du secteur dans le pays. Son rôle a été renforcé dans le nouveau code des hydrocarbures de 2016, qui lui accorde la titularité de tous les permis d'exploration et d'exploitation avec une participation minimum de 15%.

La Rédaction

**« La SNPC est bien placée pour accompagner toute société ou tout investisseur dans sa démarche de création de valeur dans le domaine des hydrocarbures au profit de toutes parties concernées »**

## KICK-BOXING

## Les athlètes congolais outillés sur les modalités des combats

Au terme du séminaire international de deux jours animé à Brazzaville par le Malien Moussa Guidiera, les pratiquants de cet art martial ont découvert plusieurs techniques et attitudes à adopter sur le ring.



« Nous avons beaucoup appris durant ce séminaire animé par le double champion d'Afrique. Je crois que nos amis qui parti-

cipent aux compétitions internationales pourront maintenant apporter des médailles au Congo. Il est temps que nos dirigeants

s'unissent afin de développer notre sport », a signifié l'une des stagiaires.

A la fin de ce stage sur les règles et fonctionnement des sports dits pieds-poings, les diplômes de participation, accompagnés du règlement de la pratique de kick-boxing ont été remis aux séminaristes ainsi qu'aux responsables des fédérations sœurs. Les séminaristes ont, en outre, invité les autorités congolaises à mettre en place une stratégie susceptible d'accompagner le développement de cet art martial en République du Congo.

Rude Ngoma

**« Nous avons beaucoup appris durant ce séminaire animé par le double champion d'Afrique. Je crois que nos amis qui participent aux compétitions internationales pourront maintenant apporter des médailles au Congo. Il est temps que nos dirigeants s'unissent afin de développer notre sport »,**

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## Huit prétendants pour quatre places

Les huit anciens vainqueurs de la compétition sont en lice pour ajouter un nouveau trophée à leur palmarès. Les quarts de finale de la Ligue africaine des champions vont se disputer les vendredi et samedi. Parmi les affiches attendues, il y a le Zamalek-Espérance de Tunis.

Le Zamalek qui court après sa sixième couronne a fait le plein de confiance en remportant récemment la Super coupe de la Confédération africaine de football. Il s'est imposé 3-1 devant l'Espérance de Tunis. Quelques jours après, les deux formations se croisent à nouveau lors d'une double confrontation pour une place en demi-finales de la Ligue africaine des champions.

Le premier acte de la double confrontation débute ce vendredi au Caire. L'Espérance de Tunis qui défend son titre pour la quatrième fois est tombée sur un adversaire qui ne lui réussit pas souvent. Les deux dernières doubles confrontations ont tourné à l'avantage des Egyptiens. En 2005, les deux formations étaient logées dans le même groupe et la double confrontation a tourné à l'avantage des Egyptiens. Après avoir concédé le nul d'un but partout, le Zamalek avait gagné la manche retour 2-1 à Tunis. En 2002, le Zamalek avait aussi pris le meilleur sur l'Espérance de Tunis (1-1 puis 1-0). La dernière fois que l'Espérance est sortie vainqueur remonte à 1994, lors de la finale qui l'avait consacrée pour la première fois. Après le nul de 0-0, l'Espérance de Tunis avait dominé le Zamalek 3-1. Ce match tiendra sans nul doute toutes ses promesses. Le Zamalek a terminé la phase de groupe invaincu à domicile. Seul le TP Mazembe lui a obligé de partager les points. L'Espérance n'a concédé qu'une seule défaite dans la phase de groupe à l'extérieur face à la Jeunesse sportive de Kabylie.

Le deuxième quart de finale mettra aux prises le Raja de Casablanca (trois fois vainqueur de l'épreuve) au Tout-Puissant Mazembe (vainqueur de la Ligue des champions à cinq reprises). Les deux clubs se sont croisés dans la phase de poules de la Ligue des champions 2002. Chacun d'eux a gagné une manche (2-0 pour TP Mazembe contre 1-0 pour le Raja).

Le 29 février, Al Ahly du Caire (8 fois vainqueur du trophée) va en découdre avec le Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud qui ne compte qu'une seule consécration en 2016. C'était l'affiche de la finale de la Ligue des champions de 2001 remportée par le club égyptien (1-1 puis 3-0). En 2007, Al Ahly avait aussi éliminé Mamelodi Sundowns (2-2 puis 2-0). Le Club égyptien n'oubliera jamais la lourde défaite qu'il avait subi en quart de finale de la Ligue des champions 2018-2019. Les Sud-africains avaient écrasé les Egyptiens 5-0 avant de s'incliner au retour 0-1. Le dernier quart de finale opposera le Wydad athletic de Casablanca à Etoile sportive de Sahel. Les deux équipes se sont rencontrées en finale de la Coupe africaine de la Confédération en 1999. Après avoir perdu à l'aller 1-2, l'Etoile du Sahel s'imposait au retour 1-0. Cette équipe avait confirmé sa domination en demi-finale de la Coupe des clubs vainqueurs de coupe de la CAF (0-1 puis 2-0).

Le programme des quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération

Le 1<sup>er</sup> mars  
Enyimba international – Horoya AC  
Zanaco-Pyramids Fc  
Al Nasr Benghazi-Hassania Agadir  
Al Masry-Renaissance Berkane

James Golden Eloué